



## **VAR Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action du Var au CTSD du le 26 Janvier 2022**

Comme l'expliquait fort bien, Alexis de Tocqueville, les peuples démocratiques ont une passion et un goût naturel pour l'égalité. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils condamnent si durement les inégalités qu'ils jugent injustes socialement.

Pour la CGT Educ'Action ce sentiment d'injustice peut être convoqué pour expliquer le succès des dernières mobilisations dans l'Education Nationale.

Ainsi, les personnels de l'Education Nationale ont trouvé particulièrement injuste, le fait qu'à la reprise de janvier, en plein cœur de la crise sanitaire et alors même que partout ailleurs des mesures sanitaires renforcées étaient mise en place, le protocole sanitaire dans l'éducation nationale aient été allégé. Pire encore, ils ont trouvé très injuste le fait qu'à chaque dysfonctionnement rencontré dans l'application dudit protocole, celui-ci soit revu systématiquement à la baisse.

Les personnels de l'éducation Nationale ont trouvé injuste également de constater que le protocole sanitaire pour l'application duquel ils ont dû consacrer énormément de temps, avaient été rédigés et diffusés à la hâte, la veille de la rentrée...

Les personnels de l'éducation Nationale ont trouvé très injuste le fait que le ministère renvoie systématiquement sur d'autres institutions, comme les collectivités locales en ce qui concerne les capteurs de CO2, ou les pharmacies en ce qui concerne les autotests, la fourniture des protections minimales, qu'il doit à ses salariés, conformément au code du travail.

Les personnels de l'Education Nationale estiment également très injustes de devoir se mettre en grève par milliers pour finalement obtenir la promesse d'avoir des masques chirurgicaux et quelques masques ffp2, alors même que cela est demandé par la CGT depuis 2 ans...

Les personnels de l'éducation nationale relèvent également comme une inégalité injuste, le fait que les personnels administratifs des EPLE, qui le souhaitent, ne puissent pas bénéficier de la règle des 3 jours de télétravail par semaine en vigueur dans toute la fonction publique, comme la CGT l'a encore demandé lors du dernier CHSCT Académique.

Plus généralement les personnels de l'éducation Nationale voient une injustice dans le fait que leurs rémunérations ont perdu 20% de pouvoir d'achat depuis 20 ans et que l'écart de traitement ne cesse de se creuser avec les salariés du privé .

Ainsi comme l'a rappelé le rapport de la commission des finances du sénat du 18 Novembre dernier, les enseignants par exemple ont à niveau de qualification égal, des salaires inférieurs de 21% à ceux des salariés du privé. Il en est de même d'ailleurs des inégalités de rémunérations au niveau international, puisque le salaire des enseignants français reste inférieur d'au moins 15% par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Et que dire des rémunérations des personnels contractuels de l'éducation Nationale qui décrochent par rapport au SMIC.

**C'est pourquoi la CGT appelle tous les personnels à participer à la journée de mobilisation intersyndicale et interprofessionnelle demain jeudi 27 janvier sur la question des salaires et des conditions de travail.**

Enfin les personnels de l'éducation nationale estiment particulièrement injuste, qu'en pleine pandémie, alors même que la CGT réclame depuis 2 ans la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'école, le Ministre de l'éducation Nationale rende 75 millions d'euros sur le budget de l'éducation nationale, comme il l'avait d'ailleurs déjà fait l'année précédente !

Localement, les personnels ne peuvent pas comprendre cette politique de restitution de moyens , alors même que dans le 1<sup>er</sup> degré, l'académie de Nice reste bonne dernière dans l'attribution des moyens pour la rentrée prochaine, comme cela a été rappelé lors du CTA du 19 janvier .

Mais dans le second degré, la situation n'est guère meilleure au niveau des dotations, et c'est pour cela que depuis deux ans un comité des établissements s'est constitué dans le Var, qui se réunira d'ailleurs de nouveau en assemblée générale cet après-midi.

Ainsi, dans les documents que vous nous soumettez, nous constatons que si l'an dernier c'étaient les collèges du département qui avaient souffert, au niveau de leur DGH, de la refonte des seuils des catégories ; cette année, c'est au tour des LGT et des LP de perdre respectivement 49 h et 151 h. Avec pour les LGT une perte de 137 heures-postes ce qui laisse augurer une nouvelle augmentation des postes partagés ou pire encore des suppressions pure et simple.

Mais les collèges ne sont pas épargnés pour autant car ce sont 68 divisions qu'il est prévu de fermer pour la rentrée prochaine dans le Var.

Si l'on regarde plus en détail, on constate également de profonds écarts dans la répartition des dotations d'une année sur l'autre. Ainsi pour ne prendre qu'un seul exemple le lycée Raynouard de Brignoles perd cette année 17h de DGH car il perd 27 élèves, alors que l'an dernier il n'a gagné que 38h de plus pour 71 élèves supplémentaires.

On peut également constater cette disparité entre les établissements, par exemple 42 élèves de moins au lycée Saint-Exupéry font perdre 11 h de DGH alors que le même nombre d'élèves en moins fait perdre 37 h au lycée Costebelle dont 31 heures postes.

Enfin nous constatons que souvent dans certains LPO, les chefs d'établissements prélèvent des heures sur la DGH de la SEP pour les transférer au Lycée Général, nous souhaiterions M. le DASEN connaitre votre position face à cette pratique, que pour notre part nous condamnons car elle revient à discriminer les élèves de la voie professionnelle.